

LES BONS GESTES POUR PRÉVENIR VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

LES VIOLENCES

incivilités, harcèlement, bizutage, cyberviolences, violences verbales, psychologiques, voyeurisme, violences physiques, harcèlement sexuel, exhibition sexuelle, agressions sexuelles, viol

LES DISCRIMINATIONS

Des inégalités de traitement dans un domaine déterminé par la loi fondée sur au moins un critère :

origine, sexe, situation de famille, apparence physique, patronyme, état de santé, état de grossesse, handicap, caractéristiques génétiques, mœurs, orientation sexuelle, âge, opinions politiques, activités syndicales, appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

Il est important d'apporter aide et soutien aux personnes qui, au sein du club, pourraient être harcelées, insultées ou mises à l'écart, délibéré ou non, victimes de violences ...quel que soit le motif.

IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE DÉNONCER ET PRENDRE LES SANCTIONS ADÉQUATES contre toute violence et tout comportement discriminant.

LES BONS GESTES

Il est important d'être clair et vigilant dans sa relation avec les adhérents, garder les distances nécessaires et éviter toute attitude ambiguë en faisant notamment attention à sa communication directe.

EXEMPLE :

Saluer en faisant un check, ne pas prendre de pratiquant sur ses genoux, communiquer en incluant les parents ou d'autres adhérents ...

REPÉRER

ALERTER

Au sein d'un club, toute personne, qu'elle soit adhérente, sportive, éducatrice, supportrice, dirigeante, arbitre, juge, spectatrice a le droit : d'être reconnue et respectée quels que soient ses choix et ses différences, de disposer d'un égal accès à la pratique, à la compétition, à l'emploi sportif et aux fonctions électives.



VERBALISER

Verbaliser, expliquer les gestes que l'entraîneur doit faire qui entraîne un contact physique, demander l'accord avant tout contact physique.



SOIGNER

Soigner son langage et éviter les comportements (notamment les propos) qui peuvent inutilement blesser, même s'ils ne manifestent pas une volonté de nuire.



RESPECTER

Respecter la sphère privée et l'intimité notamment dans les vestiaires et douches en limitant l'accès (ex : si un enfant ne sait pas se doucher seul, le laisser se doucher chez lui)



LIMITER

Limiter l'utilisation des téléphones portables et les interdire dans les vestiaires.



ACCUEILLIR

Accueillir tout le monde sans discrimination et veiller à ce que chacune et chacun soit reconnu(e) et respecté(e) quels que soient ses choix et ses différences. Promouvoir la cohésion autour de la diversité, du respect et de la dignité de chacune et chacun.



NE PAS PUBLIER

Ne pas publier de photos sur ses réseaux personnels et vérifier l'accord des personnes concernées avant de les publier sur les réseaux du club



ÉVITER

Éviter le transport d'un enfant avec un seul adulte ou installer l'enfant à l'arrière du véhicule.



S'EXCUSER

S'excuser si une partie du corps est touchée par inadvertance et s'assurer que la personne ne soit pas mal à l'aise.



SÉPARER

Pour l'hébergement, séparer les filles des garçons et les sportifs des encadrants.

LE CONSENTEMENT

Le consentement est une notion essentielle dans la prévention des violences sexuelles.

Il est important d'éduquer au consentement et de l'appliquer dans tous les moments de la vie quotidienne.

Le consentement est le fait DE DONNER SON ACCORD DE MANIÈRE LIBRE ET ÉCLAIRÉE.



RÉAGIR - PROTÉGER - EN PARLER

Victime ? Témoin ? Envoie un mail à signal-sports@sports.gouv.fr

Ecoute - orientation des victimes de violences : 116 006

Défenseurs des droits : 3928 / Non au cyberharcèlement : 3018

Police : 17 / 112 / 114

Réalisée par



En collaboration avec les CDOS de la région

Avec le soutien de

